

Rapport public Parcoursup session 2021

I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique Parcours : " Réalisation d'applications: conception, développement, validation CDV"
(32873)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac techno
I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers - BUT - Informatique Parcours : " Réalisation d'applications: conception, développement, validation CDV" (32873)	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	12	105	55	78	19	50
	Jury par défaut	Tous les candidats sauf les Bac technologiques	14	302	113	198	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GENERALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de s'exprimer, d'acquérir de nouvelles compétences, de structurer un raisonnement, un écrit,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation,
- S'intéresser à son environnement social et culturel,
- Être capable de conceptualisation et d'abstraction,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe écouter, participer et avoir envie d'apprendre.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir des bases scientifiques et/ou technologiques,
- Avoir un bon esprit logique et rationnel.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

[Présentation du BUT Informatique](#)

Consultez également [la rubrique Formations sur le site web IUT](#) consacrée au BUT Informatique

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque dossier de candidature fait l'objet d'un examen collégial assuré par l'équipe pédagogique (commission d'examen des vœux), cet examen donne lieu à une proposition de classement et d'admissibilité des candidatures, validée par la sous-commission d'examen des vœux présidée par le chef de département. Enfin l'ensemble des travaux de la sous-commission d'examen des vœux est soumis à l'approbation d'un Grand Jury d'admission **en BUT, conformément aux dispositions de l'arrêté du 6 décembre 2019 (Titre V - Art.17)**

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Faire attention au projet de formation, bien expliquer les raisons de la candidature, en évitant à tout prix les "copier/coller" à partir d'autres formations ou de sites Internet.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultat du candidat	Progression	Notes de premières et de terminale, notamment en mathématiques, anglais, français, technologie, histoire, sciences.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences du candidat	Capacité rédactionnelle, intérêt dans les matières scientifiques, anglais	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
Savoir-être	Savoir-être du candidat	Assiduité et sérieux	Appréciations des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation du candidat	Lettre de motivation	Motivation, capacité à réussir dans la formation, connaissance des débouchés de la formation, connaissance des exigences de la formation, cohérence du projet, adéquation du projet aux débouchés de la formation, intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation motivé ou lors des séquences d'information mises en place par la formation, participation à des dispositifs telles que les cordées de la réussite.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement du candidat	Capacité de rédaction, orthographe...	Engagement citoyen, engagement étudiant, engagement associatif, intérêt pour la démarche scientifique,	Complémentaire

			intérêt pour l'agriculture et la nature, curiosité pour les questions sociétales, pratique sportive en club	
--	--	--	---	--

Signature :

Patrick DANAUDIÈRE,
Directeur de l'établissement I.U.T de Dijon - Antenne de
Nevers